

MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE **ALSACE**

NUMÉRO 9 | JUILLET 2026

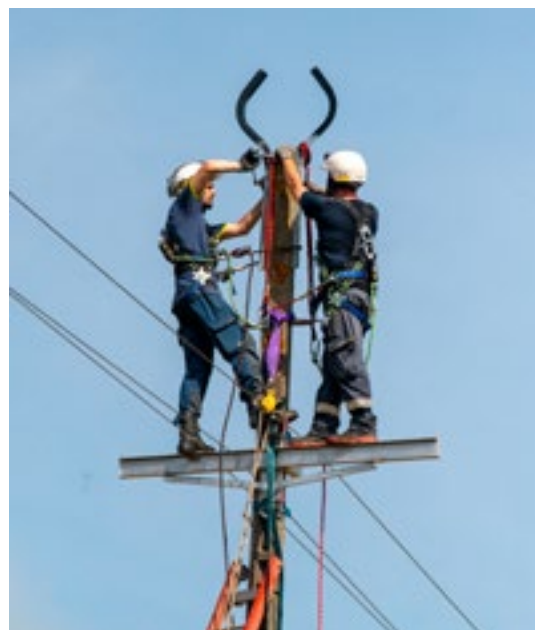
MAGAZINE SEMESTRIEL



Dossier P4 et 5 :
La distribution publique d'énergie

P14 et 15 : Découvrez les élus du nouveau Comité Syndical mandat 2026-2032

SOMMAIRE



Territoire d'Énergie Alsace

11 rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°9 | Juillet 2026

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Directeur de la communication : Franck DUDT

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

600 exemplaires | Papier certifié PEFC

Crédits photos : TEA, Enedis, GRDF (Luc Marechaux),
Pixabay, Tom Clément, Mister Tim

ISSN : 2827-2072 (imprimé)

ISSN : 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



- 3 — Édito
- 4-5 — DOSSIER : La distribution publique d'énergie
- 6 — Missions & Compétences : Éclairage public
- 7 — Interview du nouveau Président
- 8-9 — Reportage Photos
- 10 — TEA intègre le réseau RITA
- 11 — Parole de Concessionnaire : GRDF
- 12 — Transition Énergétique : Ombrières photovoltaïques
- 13 — Transition Énergétique : Happy gaz & méthanisation
- 14-15 — Vie du Syndicat
- 16 — Brèves & Agenda

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.



Madame, Monsieur,

Le renouvellement du Comité Syndical de Territoire d'Énergie Alsace marque l'ouverture d'une nouvelle mandature et d'une nouvelle étape pour notre Syndicat.

Je tiens tout d'abord à remercier les élus qui nous accordent leur confiance pour conduire cette mission au service des collectivités alsaciennes. Avec les membres du Bureau et l'ensemble du Comité Syndical, nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous est confiée.

Nous prenons le relais d'un Syndicat solide, reconnu pour son expertise et son engagement aux côtés des communes. Au fil des années, TEA a su faire évoluer ses missions pour répondre aux attentes des territoires. Je pense notamment à la modernisation des réseaux, la maîtrise de l'énergie, au développement des énergies renouvelables, ou encore le soutien à l'autoconsommation collective.

Cette dynamique doit se poursuivre. Les défis qui nous attendent sont nombreux et doivent être relevés avec énergie et enthousiasme. En particulier pour l'adaptation des réseaux aux nouveaux usages, l'accélération de la transition énergétique, la maîtrise des consommations, ou encore l'accompagnement des collectivités face aux évolutions réglementaires.



EDITO

du Président

Pour y répondre, une feuille de route ambitieuse, élaborée durant le précédent mandat, servira de fondement à notre démarche. Ce document concret et opérationnel n'est pas figé : il représente une base solide, à laquelle les nouveaux membres pourront apporter leur expertise et leurs idées pour l'adapter. Je sais également que je peux compter sur la richesse des échanges avec les élus de terrain. Notre volonté est claire : rester un partenaire de proximité, à l'écoute des besoins des communes et capable d'apporter des réponses concrètes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Avec l'ensemble du Comité Syndical, nous mettrons toute notre énergie, notre enthousiasme et notre volonté d'agir au service des collectivités membres. Car les transitions énergétique et climatique ne pourront se construire qu'ensemble, dans un esprit de coopération, de solidarité et d'innovation.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de votre magazine et un très bel été.



Pascal TURRI

Président de Territoire d'Énergie Alsace
Maire de Sierentz



TEA : LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉNERGIE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aux côtés des communes, **Territoire d'Énergie Alsace (TEA)** poursuit une mission essentielle : organiser, sécuriser et moderniser la distribution publique d'énergie. Au-delà de cette fonction initiale, le Syndicat accompagne les collectivités dans les grands défis de demain : sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables, autoconsommation collective ou encore rénovation énergétique des bâtiments publics.

01 UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DU TERRITOIRE

Syndicat mixte fermé, **Territoire d'Énergie Alsace regroupe 345 membres sur le territoire de 390 communes.**

Il représente près de **743 000 habitants** et agit comme **Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE)**.

Concrètement, TEA est propriétaire des réseaux publics de distribution d'énergie et veille à leur bon fonctionnement. Leur exploitation est confiée à des concessionnaires : **Enedis-EDF et Barr Énergies pour l'électricité, GRDF, Caléo et Antargaz Énergies pour le gaz** – dans le cadre de Contrats de concession négociés et contrôlés par le Syndicat.

02 CHIFFRES CLÉS

390

communes
concernées

743 000

habitants
représentés

12 000 km

de réseaux
électriques haute
et basse tensions

2 500 km

de réseaux gaz

03 GARANTIR UN RÉSEAU FIABLE ET PERFORMANT

Au quotidien, TEA veille à la qualité du service rendu aux usagers et aux collectivités. Le Syndicat contrôle les investissements réalisés sur les réseaux, suit les engagements contractuels des concessionnaires et représente le territoire dans les décisions

stratégiques liées à l'énergie.

Au-delà de cette mission de pilotage, TEA intervient aussi directement sur les réseaux électriques aux côtés des communes,

notamment au travers de :

- 01** **L'enfouissement des réseaux basse tension** (dispositifs de l'« article 8 » du Contrat de concession).
- 02** **Une aide à la résorption des anciens réseaux en fils nus**, plus sensibles aux intempéries.
- 03** **Un soutien financier à certains investissements des concessionnaires**, pour accélérer l'adaptation des réseaux.

Ces actions permettent de renforcer la sécurité des installations, d'améliorer le cadre de vie et d'accélérer la résilience des réseaux face au changement climatique.

BERNARD GUTKNECHT, VICE-PRÉSIDENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE, EN CHARGE DES CONCESSIONS



Derrière chaque prise électrique, il y a un réseau qu'il faut entretenir, moderniser et préparer aux usages de demain. C'est la mission de TEA : veiller à la santé des réseaux avec les concessionnaires, au service des collectivités et de leurs habitants.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Dès 2021, TEA a élargi ses compétences pour répondre aux attentes croissantes des collectivités en matière de transition énergétique.

Le Syndicat accompagne ainsi la **rénovation énergétique des bâtiments publics** grâce aux programmes ACTEE portés par la FNCCR. Il met également à disposition des outils de **suivi des consommations**, comme la démarche OSE, en partenariat avec Alter Alsace Énergies.

TEA intervient aussi pour le **développement des énergies renouvelables** : études d'opportunité, aide à la décision, analyse des capacités de raccordement ou accompagnement technique pour le photovoltaïque ou la méthanisation.

Autre axe fort : le soutien aux **projets citoyens d'énergies renouvelables**, favorisant l'investissement local et les retombées économiques sur le territoire.

L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE CHANGE D'ÉCHELLE

Avec la création d'**Alsace Synergies**, Personne Morale Organisatrice portée par TEA, le territoire dispose désormais d'un outil concret pour développer des boucles locales d'autoconsommation collective, principalement photovoltaïques.

Cette structure facilite la mise en relation entre producteurs et consommateurs d'électricité locale, tout en assurant le cadre technique et administratif nécessaire.

UN MANDAT Tourné vers l'avenir

Modernisation des réseaux, développement des énergies renouvelables, Schéma Directeur des Énergies, maîtrise des consommations, connaissance des réseaux enfouis : les prochaines années s'annoncent riches en projets.

SERGE JANUS, VICE-PRÉSIDENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE, EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

«La transition énergétique ne se décrète pas : elle se construit pas à pas, à travers des projets concrets portés par les collectivités. Le rôle de TEA est d'accompagner cette dynamique et de permettre aux territoires de devenir acteurs de leur avenir énergétique.»



ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN BILAN CONCRET ET MESURABLE

Lancé en 2020, le programme d'aide à l'éclairage public de Territoire d'Énergie Alsace s'est achevé en décembre 2025 après six années d'accompagnement des collectivités.

Grâce aux aides versées par TEA, 257 communes et intercommunalités ont renouvelé leurs équipements, en

remplaçant les anciens luminaires par des solutions LED plus performantes, en rénovant leurs armoires de commande ou en repensant l'éclairage de leurs espaces publics. Au-delà des travaux réalisés, ce dispositif laisse un bilan particulièrement positif, avec des économies d'énergie substantielles, une baisse des émissions de CO₂ et des gains financiers durables pour les collectivités.

DES RÉSULTATS TRÈS CONCRETS

LE PROGRAMME ÉCLAIRAGE PUBLIC DE TEA A PERMIS :

Le bilan énergétique du programme est particulièrement significatif :

01

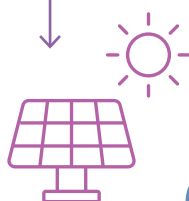


La réduction des consommations d'électricité de :

67%

soit

7,9 GWh



02

ce qui équivaut à 4 fois la production du parc photovoltaïque de Katzenthal

mais surtout

2,4M€

d'économies annuelles pour les communes



soit

59,5 M€

sur 25 ans, ce qui a évité l'émission de

173 tonnes/an

de CO₂

mais c'est surtout

8,5 M€ d'aides versées par TEA depuis 2020

03

UN ENGAGEMENT QUI SE POURSUIT

Si ce dispositif arrive à son terme sous sa forme actuelle, l'action de TEA se poursuit à travers de nouveaux accompagnements. Les résultats obtenus ces six dernières années démontrent

toutefois l'intérêt de ce type de soutien pour les collectivités. Ils pourront nourrir les réflexions de la nouvelle mandature sur les futurs dispositifs d'accompagnement à mettre en œuvre.

MISSIONS ET COMPÉTENCES

Président de Territoire d'Énergie Alsace



INTERVIEW DE PASCAL TURRI

Élu Président de Territoire d'Énergie Alsace à l'issue du renouvellement du Comité Syndical en mai 2026, Pascal TURRI est Maire de Sierentz et Vice-Président de Saint-Louis Agglomération. Déjà impliqué au sein du Bureau Syndical lors du précédent mandat, il souhaite poursuivre la transformation engagée par TEA au service des communes et de la transition énergétique.

VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE. COMMENT ABORDEZ-VOUS CETTE NOUVELLE RESPONSABILITÉ ?

C'est avant tout une responsabilité collective. Après une carrière dans la fonction publique territoriale et plusieurs mandats locaux, je mesure l'importance de TEA pour les communes et les intercommunalités.

Notre Syndicat est aujourd'hui un acteur reconnu. Mon rôle sera de poursuivre cette dynamique avec les élus du Comité Syndical et les agents, au service du territoire.

COMMENT AVEZ-VOUS PERÇU L'ÉVOLUTION DE TEA AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES ?

Cette évolution s'est construite progressivement. René DANESI a consolidé les bases du Syndicat autour de sa compétence historique d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie. Jean-Marie BELLARD a ouvert la voie à de nouvelles compétences, avant que Jean-Luc BARBERON ne concrétise cette transformation avec une nouvelle identité et le développement de services aux communes.

Aujourd'hui, TEA n'est plus uniquement gestionnaire des Contrats de concession. Il est devenu un syndicat d'action capable d'accompagner ses membres sur les enjeux de l'énergie et de la transition énergétique.

QUELLES SERONT LES PRIORITÉS DE CETTE NOUVELLE MANDATURE ?

Une feuille de route a été engagée lors du précédent mandat. C'est une bonne base de travail. L'un des premiers enjeux sera de la consolider avec les nouveaux élus, les Vice-Présidents

et les groupes de travail, pour bâtir une vision partagée. Nous devrons également mener à bien le projet de nouveau siège et adapter notre organisation à la croissance du Syndicat.

TEA s'est fortement développé ces dernières années et doit disposer des moyens nécessaires pour poursuivre son action, comme nos membres le demandent.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS QUI ATTENDENT TEA DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Le premier défi est de poursuivre la reconnaissance de TEA comme acteur incontournable des questions énergétiques en Alsace. Les communes nous sollicitent déjà sur des sujets variés : réseaux, photovoltaïque, autoconsommation collective, rénovation énergétique ou planification énergétique.

Nous devons continuer à faire évoluer nos services pour répondre à ces attentes, tout en veillant à préserver un modèle économique durable.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX ÉLUS DES COLLECTIVITÉS MEMBRES ?

Je souhaite leur dire que TEA restera un partenaire de proximité, à leur écoute et à leur service. Les enjeux énergétiques nécessitent une coopération entre tous les acteurs du territoire. La force de notre Syndicat est précisément de mettre en commun les compétences et les moyens au bénéfice des collectivités alsaciennes.

Notre ambition est simple : accompagner nos membres dans leurs projets énergétiques et leur apporter des solutions concrètes pour préparer l'avenir.

REPORTAGE PHOTOS : RETOUR SUR LA PRÉCÉDENTE MANDATURE



15 avril 2023 : 25 ans du Syndicat



5 décembre 2025 :
Opération Gaz Vert au Marché de la Saint-Nicolas de Sierentz



21 mai 2026 : Comité Syndical d'installation



, mandat 2026 -2028



11 juillet 2024 : Dépose de poteaux électriques en hélicoptère à Goldbach-Altenbach avec Enedis



26 juin 2024 : GRDF et TEA au Congrès de la FNCCR à Besançon

RÉSEAUX GAZ & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



TEA AU CŒUR DES TERRITOIRES ET DE LEURS ENJEUX

ÉCOLOUSTICS : LES ÉCOLIERS DU SUNDGAU ONT TRAVAILLÉ SUR LES BIODÉCHETS

Pour la première fois, Territoire d'Énergie Alsace a participé au concours national Écoloustics, porté par la FNCCR sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale. Ce programme pédagogique vise à sensibiliser les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} aux enjeux de la transition énergétique à travers des projets créatifs menés en classe.

Pour l'édition 2025-2026, le thème portait sur la valorisation des biodéchets. Un thème qui résonne avec l'objectif « 100 % Gaz Vert à l'horizon 2030 » du PETR Pays du Sundgau.

TEA a assuré la coordination locale du concours : mobilisation des écoles, accompagnement des enseignants, organisation du jury et

remise des prix. Des visites de sites énergétiques ont également été proposées afin de relier les apprentissages scolaires aux réalités du terrain.

À l'issue de cette édition, deux classes se sont particulièrement distinguées :

- **L'école élémentaire de Moernach** a remporté le concours grâce à un travail d'enquête approfondi sur le parcours des biodéchets, enrichi par des rencontres avec des acteurs locaux et la réalisation d'une fresque pédagogique.

- **L'école élémentaire d'Oltingue** a quant à elle reçu le prix spécial "Biodéchets" pour un projet concret autour du compostage, incluant la réhabilitation d'un jardin communal.

Les remises de prix ont eu lieu directement dans les écoles, en présence d'élus de Territoire d'Énergie Alsace, du PETR du Pays du Sundgau, ainsi que du maire de Moernach, Patrick Stemmelin. Fort de ce succès, le programme est reconduit et s'étend désormais à l'ensemble du territoire de Territoire d'Énergie Alsace.



TEA REJOINT RITA POUR RENFORCER L'APPUI AUX COMMUNES

Territoire d'Énergie Alsace a intégré en 2025 le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA), une démarche coordonnée par la Collectivité européenne d'Alsace.

Ce réseau rassemble aujourd'hui 20 structures partenaires mobilisées pour accompagner les communes et intercommunalités dans leurs projets locaux.

Urbanisme, habitat, foncier, mobilité, eau, développement économique, tourisme, environnement, énergie... RITA permet de mettre en relation les collectivités avec les bons interlocuteurs au bon moment, selon les besoins du terrain.

Son objectif : simplifier les démarches des élus et favoriser des projets plus rapides, mieux coordonnés et adaptés aux réalités locales.

Grâce à son expertise sur les réseaux publics, les énergies renouvelables ou encore la planification énergétique, **TEA apporte désormais une compétence supplémentaire au service des territoires alsaciens.**

Pour nos membres, cette intégration représente un atout concret : un accès facilité à une ingénierie mutualisée, de proximité, capable de répondre aux enjeux d'aujourd'hui comme de demain.

Pour en savoir plus :





RETOUR SUR L'OPÉRATION BIODÉCHETS SUR LE MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS DE SIERENTZ

Les 5, 6 et 7 décembre derniers, Territoire d'énergie Alsace et GRDF Est ont tenu un stand au cœur du traditionnel Marché de la Saint Nicolas de Sierentz, pour sensibiliser les visiteurs à la valorisation des biodéchets et à la production de Gaz Vert. Grégory CORDIER, Directeur Territorial Alsace de GRDF, revient pour nous sur cette manifestation.

POURQUOI GRDF ET TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ONT-ILS SOUHAITÉ S'ASSOCIER AUTOUR DE CET ÉVÉNEMENT À SIERENTZ ?

GRDF et Territoire d'Énergie Alsace partagent un objectif commun : accélérer la décarbonation du territoire, formalisé dans le contrat de concession renouvelé en 2023. Le marché de la Saint-Nicolas de Sierentz a été une opportunité concrète. L'objectif était double :

- Apporter de la pédagogie sur l'existence d'une énergie renouvelable, produite localement à partir de nos propres biodéchets.
- Transformer le marché de la Saint-Nicolas en un véritable événement responsable, labellisé « Événement engagé Gaz Vert » grâce à la collecte et valorisation des biodéchets.

Depuis 2024, le tri des biodéchets est d'ailleurs obligatoire pour tous, ce qui rend ce type d'action à la fois pédagogique et pleinement ancré dans les évolutions réglementaires.

QUE SONT DEVENUS LES BIODÉCHETS COLLECTÉS LORS DU MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS DE SIERENTZ ?

Des points de collectes ont été répartis sur l'ensemble de l'événement, avec une signalétique claire et reconnaissable pour le grand public. L'ensemble des biodéchets issus du Marché de la Saint-Nicolas de Sierentz ont ensuite été collectés, puis acheminés à l'unité de méthanisation de Ribeauvillé, sur le site d'Agrivalor. Grâce au processus de méthanisation, ils sont transformés en gaz vert pour être injecté sur le réseau de distribution de gaz afin d'alimenter les particuliers et les entreprises du secteur en énergie renouvelable. Le processus de méthanisation génère également du digestat,

un coproduit qui se substitue aux engrais chimiques afin de fertiliser les sols et favoriser les cultures.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À LA MÉTHANISATION ET AU GAZ VERT À TRAVERS CE TYPE D'ÉVÉNEMENT POPULAIRE ?

Le gaz vert s'impose comme une réalité concrète dans nos territoires et gagne à être connu du grand public. Avec déjà 9.1% de Gaz Vert en Alsace et 20 unités de méthanisation en service, sa production a permis d'éviter les émissions de gaz à effet de serre de 3 000 français en 2024. Au-delà de la décarbonation du territoire, la méthanisation permet de répondre à d'autres enjeux stratégiques majeurs comme l'indépendance énergétique, la création d'emplois locaux et la pérennité des activités agricoles. Aujourd'hui, la dynamique est engagée dans le Grand Est afin d'injecter 25% de gaz vert en 2030 et 100% à terme en 2050.

CETTE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION À SIERENTZ OUVERE-T-ELLE LA VOIE À D'AUTRES INITIATIVES SIMILAIRES SUR LE TERRITOIRE ALSACIEN ?

Absolument. Cette opération s'inscrit dans une démarche plus large visant à développer la filière du Gaz Vert sur notre territoire. Depuis juillet 2025, Territoire d'Énergie Alsace soutient d'ailleurs financièrement un poste dédié au développement du biométhane dans le Sundgau. Sa mission est d'accompagner les projets de méthanisation, d'animer les groupes d'agriculteurs et de piloter un Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à faire émerger de nouvelles unités de production. Au-delà de la sensibilisation du grand public, des actions comme celle menée à Sierentz permettent de montrer concrètement comment les biodéchets peuvent devenir une ressource énergétique locale. Si cette dynamique se confirme, elle pourrait inspirer d'autres initiatives similaires sur les territoires membres de TEA.

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Une obligation et un accompagnement concret pour les communes

Face aux enjeux climatiques et à la nécessaire accélération de la production d'énergie renouvelable, la loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable (APER) impose désormais la solarisation d'une partie des parkings extérieurs.

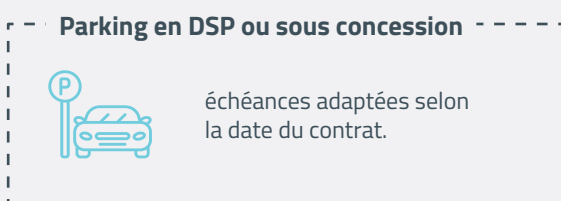
Sont concernés les parcs de stationnement de plus de **1 500 m²**, qui devront être équipés d'ombrières photovoltaïques ou d'un dispositif équivalent couvrant au moins **50 % de leur superficie**. Les échéances varient selon la taille du site :



mise en conformité au 1er juillet 2026



mise en conformité au 1er juillet 2028



Les parkings compris entre **500 et 1 500 m²** peuvent également être concernés en cas de rénovation lourde du bâtiment auquel ils sont rattachés.

En cas de non-respect des obligations, la réglementation prévoit des sanctions pouvant atteindre **40 000 € par an**.

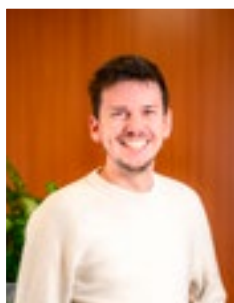
Pour aider les collectivités à anticiper ces obligations, **Territoire d'Énergie Alsace a identifié les parkings publics concernés sur son territoire**. Des **fiches d'analyse par site** ont été établies afin de faciliter la prise de décision des communes.

TEA propose également un accompagnement technique : **analyse réglementaire, études de faisabilité, aide au montage de projet ou examen des possibilités de dérogation**. Celles-ci peuvent notamment être liées à des contraintes techniques, patrimoniales, économiques ou à la présence d'un ombrage naturel suffisant.

Au-delà de ce diagnostic, TEA peut vous accompagner dans l'analyse de votre situation et l'évaluation des solutions adaptées à votre projet.

Pour consulter les parkings identifiés par TEA :

QUENTIN BOURÉ :
DIRECTEUR TRANSITION ET CONCESSIONS



✉ q.boure@te.alsace

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : HAPPY GAZ & MÉTHANISATION

01 HAPPY GAZ : UN DISPOSITIF QUI CONTINUE D'ÉVOLUER

En 2025, Territoire d'Énergie Alsace a fait évoluer son dispositif d'aide au chauffage gaz performant. **Happy Gaz est devenu Happy Gaz Vert.** Et pour la première fois, les bâtiments publics disposent de leur propre dispositif.

LA NOUVEAUTÉ : LE GAZ VERT OBLIGATOIRE

Depuis janvier 2025, le dispositif s'appelle Happy Gaz Vert. Pour en bénéficier, les ménages et entreprises doivent désormais souscrire un contrat de fourniture incluant une part de gaz renouvelable. Un levier supplémentaire pour accélérer la décarbonation des usages.

En 2025, 179 dossiers ont été traités pour un total de 117 450 € d'aides versées à des particuliers ou des petites entreprises.

HAPPY GAZ COLLECTIVITÉS : COMBLER UN MANQUE

Et parce que la rénovation énergétique des bâtiments publics est une problématique spécifique, TEA et GRDF ont co-construit Happy Gaz Collectivités : un dispositif dédié à l'amélioration de la performance énergétique des équipements communaux.

Les montants de subventions sont plus élevés, et une aide spécifique pour la réalisation d'études thermiques orientées solution gaz a été créée. En 2025, 13 dossiers ont été acceptés, pour 14 400 € d'aides accordées.

Les deux dispositifs ont été reconduits en 2026 selon les mêmes modalités.

02 AMI SUNDGAU : LA FILIÈRE BIOMÉTHANE PREND FORME

Territoire d'Énergie Alsace soutient le projet « 100 % Gaz Vert dans le Sundgau à l'horizon 2030 ». Une convention signée en juillet 2025 avec le PETR Pays du Sundgau structure concrètement ce partenariat.

UN POSTE DÉDIÉ, UN CAP FIXÉ

TEA soutient financièrement un poste entièrement dédié au développement du gaz vert sur le territoire du Sundgau. Ses missions couvrent l'accompagnement des projets de méthanisation, l'animation des groupes d'agriculteurs, l'organisation d'ateliers et de visites de sensibilisation. Dans le cadre de l'Appel à Manifestation

d'Intérêt (AMI) lancé pour détecter et structurer les projets locaux de production de biométhane, un poste dédié a été financé sur le Sundgau. Si les résultats sont au rendez-vous, cette initiative pourrait inspirer de nouvelles actions d'accompagnement sur d'autres territoires membres de TEA.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES

LE COMITÉ SYNDICAL DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE INSTALLÉ POUR LA MANDATURE 2026-2032

Réunis le 21 mai dernier, les délégués de Territoire d'Énergie Alsace ont procédé à l'installation du nouveau Comité Syndical issu du renouvellement municipal. Élu par les délégués primaires des collectivités membres, celui-ci marque le point de départ d'une nouvelle mandature placée sous le signe du renouvellement : **75 % de ses membres y siègent pour la première fois.**

Après l'ouverture de séance par le Président sortant, Jean-Luc Barberon, les élus ont procédé à l'élection du nouveau Président, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, Claude Gentzbittel. À l'issue du scrutin, Pascal Turri, Maire de Sierentz, a été élu à l'unanimité Président de Territoire d'Énergie Alsace. La séance a ensuite permis de mettre en place des instances nécessaires au fonctionnement du Syndicat : des membres du Bureau Syndical, la création des commissions

réglementaires, les délégations accordées au Président ainsi que la définition des modalités de fonctionnement de la nouvelle mandature.

Parmi les évolutions marquantes figure l'entrée en vigueur des nouveaux statuts adoptés en 2025. Ceux-ci prévoient notamment un élargissement du **Bureau Syndical, qui passe de 12 à 15 membres et Comité Syndical qui passe de 40 titulaires et 40 suppléants à 50 titulaires et 20 suppléants**, afin de mieux répartir les responsabilités et d'accompagner le développement des missions de TEA.

Les délégués primaires joueront également un rôle essentiel tout au long du mandat dans la vie démocratique et le fonctionnement du Syndicat.

LE BUREAU SYNDICAL

LE COMITÉ SYNDICAL EN QUELQUES CHIFFRES

50 titulaires

Les nouveaux statuts ont fait évoluer la composition du Comité Syndical afin de mieux représenter l'ensemble du territoire.

20 suppléants

La liste complète des membres du Comité Syndical :



La représentation des collectivités tient compte à la fois du nombre de communes et de la taille de la population des intercommunalités membres. Particularité de cette nouvelle organisation : les suppléants ne sont plus attachés à un titulaire mais siègent désormais dans l'ordre du tableau, garantissant une meilleure continuité des travaux du Syndicat. Comme lors de la précédente mandature, ils **pourront également participer aux Groupes de Travail**, qui préparent en amont les délibérations du Comité Syndical.

VIE DU SYNDICAT

— UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Autour du Président, cinq Vice-Présidents se voient confier des délégations thématiques pour piloter les principaux champs d'action du Syndicat.



Pascal TURRI

Président de Territoire d'Énergie Alsace

Relations avec la FNCCR et les partenaires institutionnels.

Jean-Michel STRASBACH

4ème Vice-Président

Franck DUDT

1er Vice-Président



Délégation générale, finances et communication.

Serge JANUS

2ème Vice-Président



Transition énergétique, services aux communes et coopération décentralisée (Gescod).

Alessandro RIGONI

3ème Vice-Président



RODP, PCRS et relations avec Mulhouse et son agglomération



Administration générale, Ressources Humaines, CAO, CDSP et suivi du projet de nouveau siège.

Bernard GUTKNECHT

5ème Vice-Président



Suivi des concessions électricité et gaz, CCSPL et projet de nouveau siège.

MERCI JEAN-LUC BARBERON !

Présent au Syndicat depuis 2001 et après 6 ans à la présidence de Territoire d'Énergie Alsace, Jean-Luc BARBERON a transmis le relais à une nouvelle équipe. Sous son impulsion, le Syndicat a connu une transformation importante : évolution de son identité, élargissement de ses compétences, développement de nouveaux services aux communes, création d'Alsace Synergies ou encore préparation de la feuille de route qui guidera le nouveau mandat.

L'ensemble des élus et des agents de Territoire d'Énergie Alsace lui adresse ses remerciements pour son engagement au service des collectivités et de la transition énergétique en Alsace.



AGENDA DU SYNDICAT

29 SEPTEMBRE 2026

Comité Syndical

3 NOVEMBRE 2026

Audit de Contrôle de GRDF

4 DÉCEMBRE 2026

Audit de Contrôle d'Enedis

8 DÉCEMBRE 2026

Comité Syndical



EN BREF



29 janvier : les circuits courts de l'énergie à l'honneur

Territoire d'Énergie Alsace a participé à la matinée « Tisser les liens, les circuits courts de l'énergie », organisée à Cernay par le PETR Thur Doller. Cet événement visait à promouvoir le développement local des énergies renouvelables.

À cette occasion, Serge Janus, Vice-Président de TEA et Président d'Alsace Synergies, a présenté le projet Energiessen du Val de Villé. Quentin Bouré, Directeur Transition et Concessions, est revenu sur les outils proposés par TEA : études d'opportunité, accompagnement des collectivités et Personne Morale Organisatrice dédiée à l'autoconsommation collective.

Philippe Girardin, Maire de Lapoutroie et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, a également témoigné sur les projets menés avec l'appui de TEA pour développer l'autoconsommation collective à l'échelle de son territoire.



Mai 2026 : les agents de TEA relèvent le défi « J'y vais ! »

Du 1^{er} au 31 mai, les agents de Territoire d'Énergie Alsace ont participé au défi régional « J'y vais ! », qui encourage les trajets domicile-travail autrement qu'en voiture individuelle : vélo, covoiturage, transports en commun ou marche.

Une mobilisation collective en cohérence avec les ambitions portées par TEA en faveur des mobilités durables et de la transition énergétique.

TEA présent sur les Salons des Communes et des Intercommunalités

Comme chaque année, Territoire d'Énergie Alsace a participé au Salon des Communes et des Intercommunalités du Haut-Rhin, organisé cette année à Mulhouse.

Pour la première fois, TEA était également présent dans le Bas-Rhin, à Strasbourg, aux côtés du réseau RITA, dont le Syndicat est devenu membre en 2025.

Ces rendez-vous ont permis de présenter les missions de TEA, d'échanger avec les élus locaux et de valoriser les dispositifs d'accompagnement proposés aux collectivités alsaciennes.

